



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2011

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 24 janvier 2011 à 20 h 30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/Budget 2010 : Décision modificative n°3

Le Conseil municipal à l'unanimité, VOTE une décision modificative n° 3 complémentaire pour préciser que les crédits d'investissements seront prélevés sur l'opération n°31

2/Projet d'agrandissement et de transformation de la bibliothèque municipale

Le Conseil Municipal, APPROUVE le projet d'agrandissement et de transformation de la bibliothèque municipale et la création de 2 salles de cours pour l'école de musique municipale. (montant des travaux : 439 500.00 € HT) (vote : 16 voix pour et 1 abstention,)

3/Fibre optique pour la zone d'activités: subvention des fonds européens FEDER

Les travaux de pose de gaines destinées à recevoir de la fibre optique pour permettre aux entreprises de la zone d'activités de bénéficier au très haut débit sont éligibles au Fond Européen de Développement Régional (FEDER)

Il est proposé de faire appel au cabinet YTES (conseil en obtention de financement européens) pour s'occuper du dossier de demande de subventions.

Le Conseil Municipal, APPROUVE à l'unanimité l'offre de service du cabinet YTES pour 1 500 € HT

4/Ecole maternelle : Engagement d'une ATSEM au 1^{er} février 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE l'engagement à compter du 1^{er} février 2011 d'un agent non titulaire au grade d'ATSEM 1^{ère} classe pour une durée d'un an non renouvelable dans l'attente d'un recrutement aux conditions statutaires.

5/Acquisition d'une parcelle rue Gounod

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE la cession de la parcelle section 11 n° 404 de France CONSTRUCTION à la commune à l'euro symbolique.

6/Mont Saint Odile : don pour les travaux de la salle des Pèlerins.

Le Conseil Municipal DECIDE de faire un don de 300 € à la Mense épiscopale Mont Sainte Odile (OTTROTT) pour les travaux de restauration de la salle des pèlerins (vote : 7 voix pour, 4 voix contre et 6 abstentions)

7/Motion de soutien au personnel de la Raffinerie de Reichstett

Le 21 octobre 2010, la Direction du Groupe Petroplus AG, basé à Zoug (Suisse) a annoncé au personnel de la Raffinerie de Reichstett, son projet d'arrêt de l'activité de raffinage et avec un projet de transformation en dépôt du site.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'apporter son soutien à la démarche du personnel de la raffinerie de Reichstett dans son combat pour le maintien de l'activité de raffinage.

8/ Information sur le dossier de la pharmacie

M le Maire explique les raisons de son incompréhension suite au refus de M le Préfet d'ouvrir une pharmacie à Kilstett alors que 85 villages du Bas-Rhin de moins de 3500 habitants en ont une. De nouvelles démarches seront entreprises pour défendre le projet d'implantation d'une pharmacie dans la commune.

9/Droit de préemption urbain

M le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas fait jouer le droit de préemption urbain concernant 7 cessions immobilières.

10/ Accueil des nouveaux arrivants

Une soirée d'accueil des nouveaux arrivants à Kilstett sera organisée le vendredi 6 mai à 20 h 00

11/Cimetière : Mise aux normes réglementaires : création d'un columbarium et d'un ossuaire

Au 1^{er} janvier 2013, les communes de 2 000 habitants et plus doivent disposer d'au moins un site cinéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de réaliser la mise aux normes réglementaires du cimetière avec un aménagement paysager pour un coût approximatif de 30 000 € HT.

12/Convention tripartite relative à la mise en œuvre du prélèvement pour le paiement de dépenses du secteur public entre ES Energies Strasbourg, le Trésor Public et la commune de Kilstett.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE M le Maire à signer la convention tripartite relative à la mise en œuvre du prélèvement pour le paiement de dépenses du secteur public entre ES Energies Strasbourg, le Trésor Public et la commune de Kilstett

13/ Cadeau de départ en retraite du Directeur de Musique de la Musique Union Kilstett

Pendant près de 30 ans, le Directeur de Musique a assuré bénévolement la direction musicale de la Musique Union qui était présente lors des cérémonies organisées par la commune.

Afin de le remercier pour son investissement personnel, Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de lui offrir un cadeau d'une valeur approximative de 400 €

Le Maire

Gabriel MULLER